

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 24 Janvier (24/01/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 janvier, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHES), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par Mme STOCCO), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints,**

M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

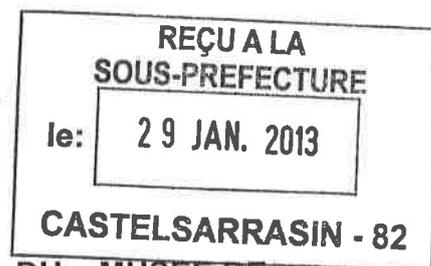
M. Georges DESQUINES est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

24 – 24 janvier 2013

VALIDATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU « MUSÉE DE MOISSAC »

Rapporteur : Madame HEMMAMI



La labellisation Musée de France impose un Projet Scientifique et Culturel ou une actualisation de celui-ci en cas d'extension des collections. A ce titre, il est demandé par le Ministère de la Culture une délibération du Conseil Municipal approuvant le Projet Scientifique et Culturel de l'établissement afin de poursuivre les missions de conservation, de restauration, d'étude et d'enrichissement des collections existantes.

Le Projet Scientifique et Culturel est disponible auprès de Moissac Culture – Service Patrimoine.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le Projet Scientifique et Culturel du "Musée de Moissac, Musée d'Art et d'Archéologie St-Pierre",

AUTORISE M. le Maire à faire toutes les formalités administratives nécessaires afin d'obtenir la validation du projet par le Ministère de la Culture et ses services déconcentrés (DRAC Midi-Pyrénées).

Pour copie conforme

Moissac le 25 janvier 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

**REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE**

le: **29 JAN. 2013**

CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

[PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL]

MUSEE DE MOISSAC

Musée d'art et d'archéologie Saint-Pierre

Concept :

A partir des collections municipales et du patrimoine urbain, interpréter deux aspects de l'identité moissagaise illustrant leur époque :

- la vie des moines clunisiens à l'époque romane
- le basculement des pratiques et mentalités rurales du XIXe siècle dans les valeurs du monde actuel

Les grandes orientations du Musée de Moissac :

1. conserver et diffuser l'ensemble des collections de la Ville ;
2. créer un espace muséographique destiné à un large public ;
3. créer un lieu pour comprendre et ressentir différents aspects de l'identité moissagaise ;
4. renforcer le pôle « roman » de la Ville ;
5. créer une ouverture sur le monde contemporain ;
6. créer un outil de valorisation et de cohésion pour l'ensemble du territoire.

Les objectifs :

- augmenter la visibilité du « Musée de Moissac » en donnant de la cohérence aux collections ;
- augmenter la fréquentation du musée en développant sa communication ;
- attirer le public jeune et familial par une médiation appropriée ;
- favoriser l'appropriation des collections par la population locale et régionale ;
- inciter les visiteurs à découvrir les sites patrimoniaux moissagais et régionaux.

Les collections de la ville de Moissac souffrent actuellement d'un certain désintérêt et d'un manque de visibilité. La grande diversité des collections, tant dans la nature des œuvres que dans leur chronologie et leur thématique, participe au flou qui les entoure. Pour contrer ce handicap, une approche unitaire des collections est nécessaire.



Unifier les collections

Une seule collection

➤ Sculptures romanes, meubles, céramiques, tissus.... Tous ces objets font partie d'une seule et même collection publique labellisée « Musée de France » : celle du **Musée de Moissac**.

➤ Cette collection est gérée par **un seul service**, le service patrimoine, en collaboration avec l'Office de Tourisme pour sa promotion, son accessibilité et sa médiation.

Deux départements

Cette collection se divise en deux départements abordant des thématiques et des époques différentes :

1. **Monde roman, la vie du monastère**, constitué des collections lapidaires et des sculptures in-situ (chapiteaux du cloître, portail de l'église). L'objectif n'est pas de développer l'évolution historique de l'abbaye, mais plutôt de renforcer ce qui fait sa renommée et la rend si exceptionnelle en créant un espace d'interprétation du monde monastique à l'époque romane.

2. **Bouisset, Moissac, le monde contemporain** constitué des collections Arts et Traditions Populaires, auxquelles pourraient s'ajouter le fonds associatif Firmin Bouisset. Le concept n'est pas de développer l'histoire de la ville mais d'illustrer certains aspects de la vie de Moissac et de l'évolution de la société aux environs de 1900 (basculement dans le monde contemporain).

3.

Unification des espaces muséographiques

⇒ **Les collections de la Ville doivent être unifiées** pour :

- palier le handicap de sa diversité,
- augmenter sa visibilité (locale, touristique),
- permettre le plein accomplissement des objectifs inhérents à toutes les collections et, plus particulièrement, aux « Musées de France ».

Cette unification pourra prendre plusieurs formes :

1. *Une communication commune à l'ensemble des collections,*
2. *Une programmation culturelle unique (expositions temporaires, animations et conférences, ateliers pédagogiques...),*
3. *Une charte graphique commune favorisant la visibilité et l'identification des collections de la Ville.*

⇒ **Il faut renforcer les liens entre collections et site abbatial**. Le département **Monde roman, la vie du monastère** doit éclairer la dimension historique, artistique et fonctionnelle de l'abbaye. Il conserve de nombreuses sculptures et éléments de dépose provenant directement des bâtiments monastiques. Par conséquent, ce département doit être perçu comme une part essentielle de la découverte du Grand Site Midi-Pyrénées et ne peut en être distingué, tant sur le plan de la communication, de la médiation qu'au niveau spatial.

➤ Les collections de la ville, avec ses deux départements, doivent **s'inscrire dans un parcours de visite simple et bien identifié** afin que les visiteurs aient la possibilité de découvrir ces collections dans leur intégralité. Pour la réussite des missions que les « *Musées de France* » et le service patrimoine se sont fixées, il convient qu'une synergie étroite soit établie entre les espaces d'exposition permanente, les espaces d'exposition temporaire et l'espace pédagogique.

Cohérence scientifique et partenariat institutionnel

➤ **Le service patrimoine** gère l'ensemble des collections municipales, le CAR mais également le service éducatif dont toutes les actions de médiation sont conçues à partir des collections de la Ville et du site abbatial. Pour une question de fonctionnement et une meilleure pertinence des ateliers pédagogiques, il serait souhaitable de rattacher ce service au site et aux collections dont il a la charge.

➤ **Le service patrimoine** est le responsable scientifique du « Musée de Moissac ». A ce titre, il doit contrôler et superviser l'ensemble du discours scientifique (texte, visites guidées, signalétique). Il est responsable et à l'initiative des événements et manifestations temporaires au sein de l'espace muséal.

➤ **Le CAR** doit être perçu comme un outil de recherche et de diffusion en ce qui concerne monde roman et l'histoire de l'abbaye Saint-Pierre. Destiné aux chercheurs, aux locaux et aux touristes, il est véritablement complémentaire à la découverte du site et de ses collections et devrait, par conséquent, s'intégrer au circuit de visite.

➤ **L'Office de Tourisme** a en charge la communication, la promotion et la commercialisation du site abbatial. Il collabore avec le service patrimoine pour la conception de la programmation culturelle. En tant que responsable scientifique, le service patrimoine participe au recrutement du personnel de médiation.

➤ **Le Centre Itinérant de Recherche sur les Musiques Anciennes (CIRMA)**, créé par Marcel Pérès en 2001, et son ensemble Organum développent des objectifs de recherche, d'enseignement et de transmission des musiques anciennes d'Europe et de Méditerranée. Ils présentent un aspect méconnu de l'histoire abbatiale en travaillant sur les manuscrits, écrits dans le scriptorium du monastère, manuscrits qui ont participé à diffuser le répertoire et la liturgie grégorienne à l'époque médiévale. Ce patrimoine immatériel, qu'est le chant grégorien, sera présent dans le parcours de visite.

En planifiant une stratégie de diffusion et de conservation cohérente et ambitieuse, pour l'ensemble des collections, et en collaboration avec les différents acteurs patrimoniaux locaux et régionaux, le « Musée de Moissac » bénéficiera d'une visibilité régionale essentielle à la réussite de ses objectifs.

Les actions diverses qui seront menées, son implication dans la vie locale, la nouvelle conception et valorisation de ses collections et l'appropriation du projet par les élus permettront de donner une nouvelle identité au « Musée de Moissac » et d'en faire un véritable acteur de développement et de rayonnement pour le territoire.